

des sociétés de colonisation un but d'humanité qu'on semble par trop méconnaître.

" Nous disons " outre les autres considérations " car la plupart des cultivateurs font une action lucrative en entrant dans une société de colonisation. Il arrive très-souvent qu'un agriculteur jouissant d'une certaine aisance ne peut établir qu'un de ses fils. A peine est-il capable de fournir aux autres quelques piastres pour se rendre chez les américains. Or, au moyen de ces sociétés, des centaines de jeunes gens pourraient s'établir sur nos terres incultes qui n'attendent que des bras vigoureux pour devenir productives.

" Voici comment nous nous proposons de procéder dans le comté de St. Hyacinthe. Notre société fournira, autant que ses ressources le permettront, à tout homme laborieux et désireux de se fixer dans les cantons non encore établis, une terre, les moyens de s'y rendre et le grain nécessaire pour ensemencher ce qui sera défriché. Ajoutez à ces avantages la petite somme que chaque père de famille peut donner à ses enfants, et avec un peu de bonne volonté on obtiendra des résultats surprenants. Une seule société, pour peu qu'on l'encourage, fondera une paroisse en deux ou trois ans.

" Aussi, nous conseillons fortement aux cultivateurs de se réunir en assemblées pour aviser aux moyens de profiter de tous ces avantages en s'inscrivant sur notre liste. Les curés des différentes paroisses se feront un devoir de leur donner tous les renseignements nécessaires. "

L'alcool de chiendent

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

Nous avons dit, d'après les expériences de nombreux praticiens, que le chiendent haché et mêlé aux fourrages ordinaires avait manifesté des vertus précieuses pour les bestiaux.

Il nous reste à ajouter un autre sujet de recommandation pour cette graminée si redoutée de nos cultivateurs. Il paraît que la pulpe féculente que contiennent les tiges et les racines du chiendent donne un alcool d'excellent goût, supérieur, en tous cas, à celui qu'on extrait du riz et du maïs, et même à l'eau-de-vie de marc de raisin. Avant de livrer le chiendent à la macération et à la fermentation, on coupe les tiges en menus morceaux avec le bache-paille, et on les brise entre deux cylindres. Après la macération, il reste un résidu excellent, savoureux et tonique, et très nutritif pour les animaux.

De ces observations, il semblerait résulter que, loin d'être un ennemi à combattre, le chiendent est une plante à cultiver. Cependant, il y a contre cette plante une grave objection ; c'est qu'elle dessèche le sol où elle végète, comme si elle le brûlait. C'est le cas de le dire : Voilà où est le chiendent ! Quoiqu'il en soit, nous montrons avec impartialité les deux faces de la médaille. Avis aux praticiens bien avisés.

Symptômes généraux indiquant qu'un cheval est malade, d'après Lafosse

- Le cheval est dégoûté et perd l'appétit.
- Il est triste et porte la tête basse.
- La langue sèche.
- Le poil hérissé.
- Le cheval ne fléchit pas les reins lorsqu'on le pince sur cet endroit.
- La fiente sèche et par marrons, plus détachée qu'à l'habitude, couvertes quelquefois de glaires, qu'on prend souvent pour graisse, et qu'on appelle *gras fondu*.
- L'urine de couleur rouge.
- L'urine crue et claire comme de l'eau pure.
- Le cœur battant plus qu'à l'ordinaire.

Le battement trop faible du cœur et des artères.
Le cheval se couche, se lève, et ne peut trouver une position agréable.

Il regarde souvent son flanc, et plus souvent un côté que l'autre. Quelquefois il jette une humeur jaunâtre par les narines.
Sa marche est chancelante.

La vue triste et abattue, et les yeux larmoyants.
Difficulté d'uriner, dont on s'aperçoit dès que le cheval se présente pour uriner.

Le cheval est enflé, se tourmente, et lâche des vents.
Battement des flancs, et difficulté de respirer.

Symptômes dangereux. — Lorsque le cheval se tient faiblement sur ses jambes, hésite à se coucher, tombe comme une masse, et se relève de temps en temps.

La mousse sort de la bouche et des narines.
L'œil est tourné de façon que l'on voit beaucoup de blanc.

L'urine s'écoule goutte à goutte, sans que le cheval se présente pour uriner.

Le cheval jette par le nez une matière sanguinolente, et quelquefois brune comme une espèce de pus.

Un dévoiement qui ne fait rendre que des matières graisseuses et sanguinolentes.

Le cheval se lève et se relève en regardant ses reins.

Le cheval regarde fixement son flanc et sa poitrine, et a une grande difficulté de respirer.

Remarquez que ces symptômes ne se rencontrent pas tous à la fois dans une seule maladie : ce sont les symptômes de différentes maladies rassemblées ici pour faire connaître l'état des maladies du cheval.

Petite chronique agricole

Nous avons eu une bonne averse samedi l'après-midi. Le beau temps est revenu lentement, le ciel a été longtemps nuageux. Quoiqu'il en soit la température de la fin du mois qui vient de finir a été bien plus agréable que celle des deux premières semaines. La pluie a cessé de nous visiter à tous les deux jours. Les forts vents de nord-ouest qui nous gelaient pendant plusieurs jours consécutifs sont moins fréquents. En un mot les travaux de la fenaison ont pu se faire assez facilement, dans la dernière quinzaine, et pour le plus grand nombre ils seront bientôt terminés.

Les derniers beaux jours ont grandement favorisé les grains qui avancent sensiblement vers la maturité. On a déjà commencé en certains endroits à couper le blé le seigle et l'orge. Si la providence, maîtresse des éléments, nous continue ses faveurs, nous lui serons beaucoup redevables, car on peut dire qu'elle nous a traités jusqu'à ce moment avec prédilection. A l'heure présente plusieurs pays ont été éprouvés, et ont vu leurs champs ravagés, soit par l'eau, soit par la grêle, soit enfin par les insectes.

Septembre s'annonce bien, puisse-t-il nous être propice !

— La récolte, qui avait une belle apparence à la Rivière Rouge, était, aux dernières nouvelles, sérieusement menacée par le fléau des sauterelles, du côté du fort Abercrombie.

— Trois sociétés de colonisation d'après la *Gazette officielle* de samedi viennent d'être établies, l'une sous le titre de " Société de Colonisation No. 1 du comté de Beauce, " la seconde sous celui de " Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe " et la troisième sous le nom de " Société de Colonisation No. 1 de Québec-Centre. "

— La société d'agriculture du comté de St. Maurice a modifié, cette année, le programme ordinaire de ses expositions agricoles, les juges vont examiner le grain sur pied, et un grand prix sera donné à la ferme la mieux tenue. Cette inspection est déjà commencée. Il y aura tout de même en octobre l'exposition des animaux et des autres produits.

— L'exposition agricole pour la ville d'Ottawa et le comté